

viennent de commettre, au préjudice du chemin de fer du Nord, le vol considérable dont les journaux ont entretenu leurs lecteurs depuis plusieurs jours et pour la découverte desquels la maison Rothschild a mis en campagne une foule d'employés partis pour tous les pays étrangers, y compris l'Amérique.

Ce fonctionnaire s'est rendu aussitôt avec cette dame à Bruxelles où il l'a remise entre les mains de l'autorité judiciaire chargée de l'instruction en Belgique.

Le journal le Nord, en faisant connaître, il y a peu de jours, que l'un des individus signalés avait passé une nuit à Bruxelles dans une maison de la rue d'Or, avait dit qu'il avait pris la route de Gand et d'Ostende.

La dame arrêtée par le commissaire de police Verhulst avait accompagné cet individu dans son voyage à Londres, où elle l'avait quitté pour revenir à Bruxelles. C'est dans ce voyage qu'a eu lieu son arrestation, qui amènera sans nul doute celle de l'individu signalé et dont le magistrat instructeur apprendra sans peine, par cette femme, le lieu de retraite. Le télégraphe a joué aussitôt entre Bruxelles et Londres.

Nous empruntons le récit suivant au journal l'Univers :

Il y a quelques années seulement, un zélé et modeste prêtre pénétra dans les îles de Fernando-Pô et d'Annobon, et en prit possession au nom de la croix de Jésus-Christ et de la reine d'Espagne. Retourné à Madrid, il travailla sans cesse, pendant deux ans, à faire envoyer des missionnaires qui ouvrirent à la foi et à la civilisation, les yeux de ces pauvres indigènes, plongés dans la plus complète ignorance et dans les ténèbres de l'idolâtrie. Enfin, après des efforts inouïs, le prêtre, don Miguel Martinez, curé dans la paroisse de Chambéry, se mit en route pour aller évangéliser ces contrées, accompagné de quelques jeunes ecclésiastiques, d'ouvriers et d'artisans de différents métiers : les prêtres pour porter la parole de Dieu à ces peuplades, et les artisans pour leur faire connaître les premiers éléments des arts les plus nécessaires.

Dans le premier voyage de découverte et d'exploration de ces îles, en débarquant dans l'une d'elles, près celles de Fernando-Pô et d'Annobon, les premiers missionnaires rencontrèrent non loin du rivage de la mer, sur un rocher, une croix grossièrement construite, et autour, dans l'attitude de la prière, un groupe d'enfants noirs, dirigés par un autre enfant, blanc, tous à peu près du même âge. Ils récitèrent en espagnol, autour de cet autel et de la croix encore couverte de son écorce, la prière de l'Ave Maria.

Grand fut l'étonnement des missionnaires de rencontrer dans ces pays, où ils croyaient que l'idée de la croix était nouvelle, un autel élevé à la croix !

En les voyant, l'enfant s'écria en espagnol : « Des curés ! des curés ! » et tous les négrillons de tourner aussitôt la tête vers les missionnaires. Ceux-ci s'approchèrent de l'enfant et lui demandèrent de les conduire dans la maison des parents. L'enfant leur raconta qu'il y avait environ un an qu'il avait été jeté là dans un grand naufrage, qu'il avait été séparé de ses parents, et qu'il ne les avait pas revus depuis, qu'il avait été recueilli par quelques nègres qui l'avaient élevé avec leurs enfants, et que, se rappelant ce qu'il avait vu lorsqu'il était bien loin d'ici, avant de venir avec ses parents, il avait fait cette croix et enseigné aux petits nègres les prières que sa mère lui faisait répéter tous les jours en se levant et en se couchant, et que tous ensemble ils venaient tous les jours s'agenouiller devant cette croix qu'ils avaient construite.

« Ils sont donc chrétiens, dirent les missionnaires, puisque nous les avons entendus prier avec toi ? — Je ne sais pas s'ils le sont, répondit l'enfant ; ils me voient prier, ils s'agenouillent à l'entour de moi, et ils ont appris quelques mots de ma prière : mais je ne sais pas s'ils les comprennent, car je n'entends pas leur langage. Cependant je leur ai enseigné à faire le signe de la Croix, et jamais ils ne manquent de le faire quand ils passent devant cette croix. — Et qui a élevé cette croix ? — Moi, dit l'enfant ; je me suis souvenu de celles que j'ai vues de distance en distance dans mon pays. »

En terminant ce court récit, le pauvre enfant ne put retenir ses larmes et ses profonds soupirs.

Les missionnaires lui demandèrent son nom :

il ne se rappelait ni son nom ni celui de sa patrie, ni le pays où il avait habité, il ne savait pas non plus au juste depuis combien de temps il était dans cette île, attendu qu'il n'avait aucun moyen pour mesurer le temps.

Les missionnaires vénéraient les impénétrables desseins de Dieu, lui rendant mille actions de grâce de ce qu'un enfant si jeune qui n'était pas initié aux mystères de la religion, avait ainsi commencé la conversion de toute une tribu, si bien qu'ils n'avaient plus eux-mêmes qu'à achever son œuvre.

Cet enfant, le premier apôtre de ces îles, y est resté ; et il est certain que, mis en communication avec les ouvriers évangéliques qui sont partis d'Espagne au commencement de cette année pour y porter la parole de Dieu, il leur sera d'un grand et puissant secours, car il doit connaître maintenant l'idiôme et les mœurs de ces peuples.

Les journaux russes sont remplis de détails sur le malheur qui vient de frapper la ville de Schemaka, dans les gorges du Caucase. Le 11 juillet, à cinq heures après midi, elle a éprouvé un tremblement de terre. La matinée avait été chaude, et un vent étouffant venait de temps en temps ébranler l'air de ses soudaines rafales, sans cependant le rafraîchir. Le soleil, dépouillé de ses rayons au milieu d'un ciel incandescent, semblait un globe de fer rougi. Un malaise général oppressait hommes et bêtes. Cependant personne ne s'attendait au sinistre qui devait frapper cette malheureuse ville, quand tout-à-coup une secousse violente et sèche, précédée d'un bruit sourd, se fit sentir. Malgré son peu de durée (la secousse ne s'est pas prolongée au-delà de 30 secondes), la violence du choc a été telle, que 300 maisons et plus de 100 boutiques ont été ou complètement détruites et renversées, ou tellement endommagées, qu'elles devront subir une réparation complète.

On lit dans l'Ami de l'Ordre, de Nantes : « La police correctionnelle est féconde en incidents de toutes sortes, les traits de mœurs y abondent : il nous paraît que le fait suivant ne déparera pas cette galerie, déjà assez originale. »

Judi dernier, un individu de notre ville comparait pour voies de fait contre une jeune femme. Celle-ci dépose, il le faut bien, et le prévenu est condamné à la prison. Voilà le premier acte ; il n'a rien d'extraordinaire.

Mais ne voyez-vous pas ce couple qui, au sortir de l'audience, se dirige, bras dessus bras dessous, vers l'hôtel de la Régence, salle de l'état civil ? C'est un mariage, et dans les mariés vous pouvez reconnaître les mêmes personnages qui figuraient tout à l'heure devant la simple police. Battant et battue, également satisfaits et contents signent ensemble la plus solennelle des réconciliations, bien résolus à faire régner sans cesse dans le ménage cette douce paix et ce parfait accord qui n'ont pas toujours favorisé la période préliminaire. »

On écrit de Bagdad, 8 août, à la Presse d'Orient :

Il y a quelques semaines, il est arrivé dans notre contrée deux ingénieurs envoyés par une compagnie anglaise pour étudier un projet de chemin de fer qui doit joindre la Méditerranée au golfe Persique. Un de ces Messieurs a été victime des fièvres qui régnent dans le pays.

Ce projet d'un chemin de fer au travers du désert a trouvé d'abord beaucoup d'incrédules ; mais quand on a vu que la chose prenait une apparence de réalité, on a commencé à raisonner, à discuter et deux opinions bien tranchées se sont produites.

Les uns donnent de grandes louanges à ce projet : une voie de communication qui joindra l'Inde à l'Europe leur semble un bienfait immense pour la Turquie en général et pour Bagdad en particulier. Les autres au contraire, et parmi ces derniers il faut compter les indigènes musulmans, les autres, dis-je, craignent que la réalisation de ce chemin de fer ne mette entre les mains de la compagnie qui l'aura exécuté toutes les affaires commerciales et industrielles du pays. Que deviendront alors les intérêts des négociants non anglais ? Comment pourront-ils soutenir la concurrence ?

Les musulmans envisagent ce projet surtout au point de vue politique. L'influence qui en résulterait pour l'Angleterre leur donne de l'ombrage.

Ils arrêtent leur pensée sur le nombre considérable d'employés, qu'enverrait la Compa-

gnie, et sur les troupes par lesquelles il faudrait probablement faire garder la ligne pour la garantir contre les dévastations des Bédouins. A les entendre, tout ce nombreux personnel constituerait une espèce de colonie, voisine de la grande colonie de l'Inde, et dont l'avenir peut ouvrir le champ à mille conjectures.

Il est vraisemblable que cette question a été mûrement examinée en Europe et à Constantinople, mais j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt de vous faire connaître les deux opinions qui se sont manifestées à Bagdad sur cet important sujet. »

Samedi dernier, à Southend, un gentleman (est-il digne de ce titre ?) qui se baignait fit entendre le cri : Au secours ! Il venait d'être saisi d'une crampe. Un jeune baigneur s'élança à son secours, et il l'aurait sauvé si le malheureux qui allait se noyer ne l'avait étreint vigoureusement dans ses bras ; tous deux disparaissaient tout à coup. A ce moment, une jeune fille délicate, d'une vingtaine d'années, miss Emma Ingram, qui demeure à Royal-Southend-Baths, près la jetée, s'élança tout habillée dans la mer ; elle parvint à saisir et à tenir à fleur d'eau les deux baigneurs évanouis, jusqu'à ce qu'un bateau arrive. Celui des deux qui avait eu la crampe est ramené à la vie par les soins qui lui sont prodigués. Quelle récompense offre-t-il à celle qui lui a sauvé la vie ? Le croira-t-on ? un shilling ! et de plus, dans son ingratitude, il a prétendu qu'il n'était pas en danger de périr lorsque miss Ingram était venue à son secours. Quelques gentlemen présents ont donné deux ou trois couronnes à l'intrépide et généreuse miss Ingram, et des dames présentes lui ont dit que c'était là un acte digne de grâce. On espère, ajoute le Morning Herald, que l'attention de la Société royale d'humanité sera appelée sur ce fait. C'est là un cas où une médaille de la Société serait bien convenablement donnée !

Le lac de Genève a été, dans la nuit du 12 septembre, le théâtre d'un accident des plus déplorables.

Six personnes, y compris un batelier, étaient montées dans une excellente chaloupe pour se rendre par eau à Vevey, où les appelaient leurs affaires. On avait fait les trois quarts du trajet par un temps admirable, quand un coup de vent s'éleva et la chaloupe se coucha sur le flanc, ses mâts la retenant dans cette position.

Cependant la tempête augmente et les vagues atteignent une hauteur prodigieuse. Le batelier aidé par une pièce de bois, se met à la nage dans la direction de Vevey. Les autres naufragés s'accrochent à la coque ou aux mâts de la chaloupe, sont tantôt soulevés au-dessus des vagues, tantôt plongés sous l'eau. Le bateau à vapeur, fuyant lui-même devant le mauvais temps, n'entend et ne voit rien.

Par bonheur, les bateliers restés sur la rive aperçoivent leur camarade épuisé ; il accourt avec des embarcations, et, après une lutte terrible contre les éléments, parviennent à sauver quatre personnes. Les deux autres naufragés, que leurs forces avaient abandonnés, avaient coulé à fond.

M. Joachim Léonard, marbrier, rue Saint-Maurice, N.º 9, à Roubaix (route de Tourcoing), a l'honneur d'informer les personnes qui auraient des inscriptions à faire graver sur pierre ou sur marbre que le prix de la gravure de chaque lettre ne coûtera que 5 centimes.

Les soins les plus minutieux sont apportés à la gravure qui lui est confiée. On peut se convaincre de la pureté et de la régularité de ses travaux, par l'inspection des monuments dont l'érection lui a été confiée dans les cimetières de Lille, de Fives et de Roubaix.

Le lundi et le jeudi, de deux heures à six heures, M. Joachim Léonard est visible à son quai de déchargement de Lille, établi au faubourg Saint-Maurice, près le cimetière.

A Roubaix, le bureau est ouvert tous les jours avant midi.

Malgré les nombreux essais tentés jusqu'à ce jour par différents fabricants, et les sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour arriver à perfectionner le LUSTRAGE des fils et des cotons, on n'avait eu que des résultats de peu d'importance. Tous les produits de ce genre laissaient beaucoup à désirer.

On obtenait bien un fil brillant, mais ce n'était qu'au détriment de la souplesse de ce même fil.

Frappé de cet inconvénient grave, M. Henri QUEMBRE, de Wazemmes, après un travail assidu, vient de voir couronner du succès le plus complet son nouveau système de métiers à lustrer. Brillant inimitable, souplesse parfaite pour les fils ainsi que pour les cotons, tels sont les avantages qui assurent dès à présent la réputation de ces nouvelles machines.

Signaler les produits de M. Henri QUEMBRE, c'est lui rendre justice et tout à la fois rendre aussi un véritable service à l'industrie.

M. J. BESSON, de la maison PEYRAT, de Lille pour de grands travaux de toiture avec carton bitumé, est à même de donner des renseignements aux personnes que cette nouvelle industrie intéresse, car elle apporte dans la construction du bâtiment une économie considérable.

M. J. BESSON est descendu à l'Hôtel de Gand, à Lille. Il se fera un plaisir de se rendre à Roubaix, chez les personnes qui lui en feraient la demande.

Aujourd'hui, il n'est plus une DAME ou une DEMOISELLE qui puisse se passer d'un journal de Modes. Ce journal qui, à son origine, ne fut peut-être qu'une agréable superfluité, est devenu indispensable aux mères de famille ainsi qu'aux jeunes personnes qui ne veulent pas vivre absolument en dehors de ce qu'on appelle le monde. C'est pour elles un sage conseiller, la sentinelle vigilante du bon goût et de l'élégance, un recueil de tous les secrets précieux d'une sage économie.

Tel a été le JOURNAL DES DAMES, qui, de puis onze années, occupe une des premières places parmi les publications de cette nature ; — tel a été aussi le MESSAGER DES DAMES ET DEMOISELLES, en possession, depuis sa création, d'une faveur si légitime.

Persuadés de ce principe que l'union fait la force, ces deux journaux viennent de se réunir.

Ils trouvent ainsi le moyen d'offrir à leurs abonnés ce que ni l'un ni l'autre n'auraient pu donner séparément aux lectrices d'élite dont ils ont conquis les suffrages et les sympathies.

De cette fusion littéraire et artistique, morale et matérielle, doit naître naturellement le recueil le plus utile, le plus satisfaisant à quelque point de vue que ce soit de tous les journaux de dames et de demoiselles, car en confondant leurs efforts, ils vont plus que doubler les avantages que chaque abonnée est appelée à recueillir.

Par exception et à cause des nouveaux avantages que le JOURNAL DES DAMES a trouvés le moyen d'offrir dans le courant de cette année à ses lectrices, les abonnements annuels pourront partir du 15 avril, aussi bien que du 15 octobre.

Les six numéros prochains contiendront en plus des Gravures de Modes et des planches de broderies et patrons, deux PLANCHES DE TAPISSERIE, une ou deux REPRODUCTIONS D'AQUARELLES, deux morceaux de MUSIQUE DE PIANO ET DE CHANT, un charmant MODÈLE D'ABAT-JOUR, une PLANCHE DE CROCHET.

On souscrit au bureau de ce journal.

Prix moyen (à l'hectolitre) des marchés du département, plus Arras.

	Blé blanc	Blé macaux
Semaine courante . . .	30 53	25 25
Semaine précédente . . .	30 78	25 72
Baisse . . .	0 25	0 47

TAXE DU PRIX DU PAIN

Pain de ménage, le kilogramme	36 ¢
Pain de 2.º qualité, idem	41 ¢
Pain blanc, idem	46 ¢
Pain de fleur (dit pain-français), 125 gr.	8 ¢
Les deux pains	15 ¢
Les quatre pains	30 ¢
Les huit pains	60 ¢

KARMESSSES.

Dimanche 21 septembre. Cyssoing. — Escobecques. — Fournes. — Hellemmes. — Hem. — Houplines. — La Neuville. — Tourmignies. — Wattignies.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Le propriétaire-gérant, J. REBOUX.

ROUBAIX, IMP. DE J. REBOUX.

Bulletin commercial.

Bourse des Marchandises de Paris du 17 sept.

HUILES : Colza, la tonne	128 »
— — en fûts	129 50
— — épurée	137 50
ESPRIT 3/6 : Disponible Montpellier	» »
— Cour. du mois, 36º, 1ºe q.	» »
SAVONS : Disponible	97 50
— Bonne qualité	96 50
SUIF DE FRANCE	144 »

Halle aux farines de Paris du 17 sept.

Arrivages	1581 quint. 36 k. far.
Ventes	1359 — 88 —
Restant	9818 — 51 —
Cours moyen du jour	56 55
Cours taxe quinzaine	» »

MARCHÉ DE BERGUES du 15 sept.

GRAINS ET GRAINES.	Pois jaunes	» »
Blé blanc	Pois bleus	19 33
Blé 1ºe. qualité	Vesces	» »
Blé 3ºe. qualité	Sarrasin	» »
Seigle	Caméline	21 50
Orge	Graine de lin	25 66
Avoine	Colza d'été	» »
Fèves	Colza d'hiver	30 23
Haricots	Pommes de terre	4 16

MARCHÉ DE CAMBRAI du 16 sept.

GRAINS ET GRAINES.	Colza ép.	» »
Blé 1ºe. q. 16	Eillette q. 130	» »
Scourge	id. 2ºe. 125	» »
Seigle	id. rousse 116	» »
Avoine	Chanvre	» »
Colza	Caméline	» »
Eillette	Lin	» »
Lin	TOURTEAUX.	» »
HUILES.	Colza	15 50
Colza	Eillette	14 15

MARCHÉ D'ARRAS du 15 sept.

Blé	Pois	» »
Haricots	Pommes de terre	» »
Féverolles	Beurre le kil.	» »

MARCHÉ D'ARRAS du 17 sept.

GRAINS ET GRAINES.	HUILES.	
Blé blanc. 27 50 à 30 75	Oil. s. 129 » à » »	
Blé roux. 24 50 à 29 »	A froid. 125 » à » »	
Seigle . 14 » à 16 25	Rousse. » à » »	
Scourge . 13 50 à 15 40	Colzab. 112 » à » »	
Avoine . 6 25 à 7 25	Id. à cl. » à » »	
Eillettes . 26 » à 29 »	Id. p. q. 117 » à » »	
Colza . 29 » à 31 50	Lin. . 106 50 à » »	
Lin . 26 25 à 28 25	Camel . » à » »	
Caméline. 27 » à 28 »	TOURTEAUX.	» »
Pamelle . » à » »	Oillett. 13 75 à » »	
Orge . » 13 » à 14 50	Colza . 15 75 à » »	
FARINES.	Lin . 23 » à 24 »	» »
1ºe qual. 53 » à » »	Camel . » à » »	» »
2ºe id. 52 » à » »	Chanvr. » à » »	» »
3ºe id. 49 » à » »		

PRIX DES HUILES A LILLE le 18 sept.

	GRAINES.	HUILES
Colza	28 31 50	113 » 113 50
Eillette bon goût	27 50 28 »	» » » »
Idem rousse	27 50 28 »	» » » »
Caméline	23 » 27 »	» » » »
Chanvre	» » » »	» » » »
Lin (du pays)	25 » 29 »	107 » » »
Idem (étranger)	» » » »	» » » »
huile épurée pour quinquet l'hec.	119 »	» » » »
idem. pour réverbères	117 »	» » » »

BOURSE DE PARIS DU 18 SEPT.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 p. 100	70 50	» »	» »
4 1/2 p. 100	92 75	» »	» »
Act. de la Banc. 4125	» »	» »	» »